



CHS-CT EXCEPTIONNEL DU 22/11/2021

**Une chose est sûre : il fallait au moins une réunion du CHSCT pour réaliser qu'il fallait...
organiser des réunions et des groupes de travail !**

Le thème de ce CHS-CT était : « suites données aux mentions portées sur le registre du CHS-CT par les agents des SIP de Thionville et d'Hayange ».

La médecin de prévention et l'Assistante Sociale se sont déplacées sur ces sites. Leur rapport en dit long : « les agents souffrent de travailler dans un état de stress chronique ayant des répercussions sur leur santé, leur mal être au travail est réel », intensité excessive au travail, complexité du travail, organisation du travail, tensions avec le public, conflits de valeur, manque de reconnaissance de la hiérarchie, insécurité liée aux changements,...

Les agents se sont exprimés ! Mais que va-t-il se passer ensuite ?

Un article du RL du 20/11 a mis le feu aux poudres, et a généré d'autres mentions sur le registre. « Comment pouvez-vous ainsi ignorer notre souffrance, sommes-nous des laissés-pour-compte ou juste insignifiants, etc. ».

Le DDFIP répond à un article retraçant les difficultés de traitement des demandes induites par la suspension franco-luxembourgeoise, se rajoutant à la campagne des avis en cours, et aux restructurations au 1/01/2022.

Extrait de la réponse du DDFIP : « nous sommes dans une phase décroissante », le nombre de dossiers n'est pas de nature « à mettre le service à terre », « on ne m'a pas fait remonter d'alerte particulière sur Hayange », « nous nous sommes employés à rendre absorbable cette situation particulière ».

Or, les agents présents sur les sites d'Hayange, de Thionville et de Metz n'ont pas du tout le même sentiment de creux de la vague...

Le DDFIP soutient qu'il y a erreur sur l'interprétation de ses propos...et propose des solutions...

- mettre en adéquation les moyens et les charges...**répartir la pénurie d'emplois au plus juste !**
- remettre des formations en présentiel ...**oui mais quand ?**
- revoir l'organisation du rappel téléphonique et donner les habilitations nécessaires...**donner l'outil de travail, c'est le moins qu'on puisse attendre d'un employeur !**
- créer un groupe de travail sur nos compétences...**encore des énièmes GT à venir**
- former les agents à l'accueil du public difficile...**s'il y avait suffisamment d'agents pour accueillir, les usagers attendraient moins longtemps et seraient moins agressifs !**

Au final, que va-t-il se passer pour les agents à partir de demain ?

Rien...du moins du côté de la direction...

Devant l'obstination de la Direction à nier la souffrance des agents, nous avons procédé au droit d'alerte, **car nous estimons que nos collègues sont en réel danger !**